



BUDGET 2026

Municipalité de Lambton

16 décembre 2025



Plan de présentation

- Faits saillants
- Revenus et dépenses
- Taux de taxation
- Rôle d'évaluation foncière
- Plan triennal d'immobilisations 2026-2027-2028

FAITS SAILLANTS

- La municipalité de Lambton présente un budget équilibré de 6,4 M\$ pour l'année 2026, soit similaire au budget de l'année précédente.
- Le taux de taxation de base pour l'ensemble de la municipalité passe de 0,4521\$ du 100\$ d'évaluation en 2025 à 0,4899\$ du 100\$ d'évaluation en 2026.
- Nous conservons donc ainsi une légère augmentation similaire aux dernières années.
- La richesse foncière uniformisée de la municipalité se situe à 582M\$ en 2025, soit la 3^{ième} en importance au sein de la MRC du Granit.



« Le budget 2026 reflète les efforts continus du conseil et de l'administration municipale, afin d'optimiser les ressources, de respecter la capacité de payer des contribuables et ce, malgré les défis que représente le contexte économique actuel »



- Le budget 2026 est de 6.4M\$, soit relativement semblable au budget 2025, présentant une légère hausse de 1.7%. Grâce à une gestion qui se veut des plus rigoureuse, Lambton continue donc d'investir dans ses priorités, tout en maintenant une saine gestion des finances et en respectant les capacités financières de ses citoyens.
- Il y aura une légère augmentation du compte de taxes pour l'ensemble des citoyens et ce, même si comme nous l'avons dit, le budget 2026 est à toute fins pratique identique en dollars nets au budget 2025. Cette augmentation des taxes municipales résulte principalement de la combinaison de deux facteurs : la **hausse de la valeur des propriétés** inscrite au rôle d'évaluation foncière et l'**augmentation des coûts de fonctionnement** de la municipalité pour fournir des services aux citoyens.
- Lambton, comme toutes les municipalités, doit équilibrer son budget, ce qui signifie que les dépenses doivent correspondre aux revenus. Les coûts liés aux services augmentent en raison de divers facteurs.

- **Inflation** : L'augmentation générale des prix (énergie, essence, matériaux, etc.) se répercute sur les coûts d'exploitation de la municipalité, tels que le déneigement, la gestion des matières résiduelles et l'entretien des infrastructures.
- **Contrats de services**: Le renouvellement des contrats majeurs (par exemple, pour la collecte des ordures ou le sel de voirie) peut entraîner des hausses de coûts importantes et soudaines.
- **Salaires et charges, maintien et amélioration des services publics**
Les dépenses liées à la masse salariale constituent une part importante du budget et sont sujettes à des augmentations, tels que la police, les pompiers, ainsi que les différents programmes et services dont le traitement de l'eau, la gestion des déchets, les bibliothèques et les parcs. Une augmentation garantit que ces services répondent aux normes de qualité et aux besoins croissants de la population.
- **Investissements et dette** : Le financement de nouveaux projets d'infrastructure (aqueduc, égouts, routes) ou le remboursement de la dette nécessitent des revenus supplémentaires.

- **Transferts gouvernementaux** : Une diminution des subventions ou des transferts provenant des gouvernements supérieurs peut forcer Lambton à ajuster sa propre source de revenus, soit par le biais de la taxation.
- **Développement et attractivité de la communauté** : Des services de qualité et des infrastructures modernes rendent la municipalité plus attrayante pour les résidents, les familles et les entreprises.
- **Responsabilités accrues** : Les municipalités se voient souvent déléguer de nouvelles responsabilités par les gouvernements provinciaux ou fédéraux sans financement adéquat, nécessitant des ajustements fiscaux locaux pour y faire face.
- *En résumé, l'augmentation des taxes municipales se veut un investissement collectif dans le **bien-être présent et futur** de notre communauté.*

FAITS SAILLANTS

Masse salariale

- Indexation de 3 % pour le personnel et pour les élus municipaux en concordance avec l'IPC (indice des prix à la consommation) – 3.2% de variation sur 12 mois en 2025.

Surplus libre non affecté accumulé

- Au 31 décembre 2025, la prévision du surplus libre non affecté s'élève à 741K\$

Appropriation du surplus libre non affecté accumulé

- 165K\$ du surplus accumulé non affecté, est approprié en 2026 pour équilibrer le budget.

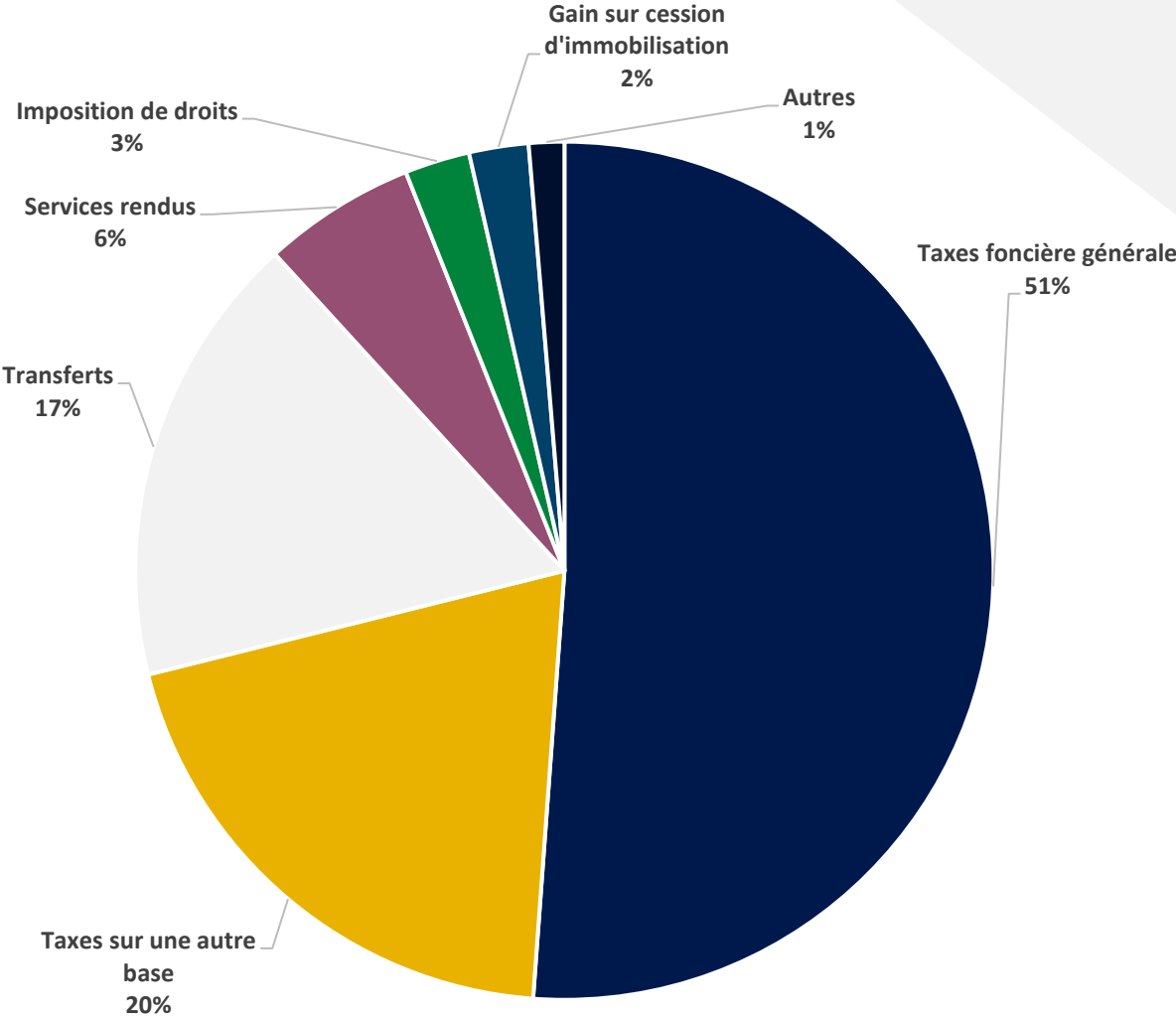
Activités D'investissement

- Un montant de 189K \$ sera consacré en 2026 à la réalisation potentielle de projets et d'activités d'investissements.



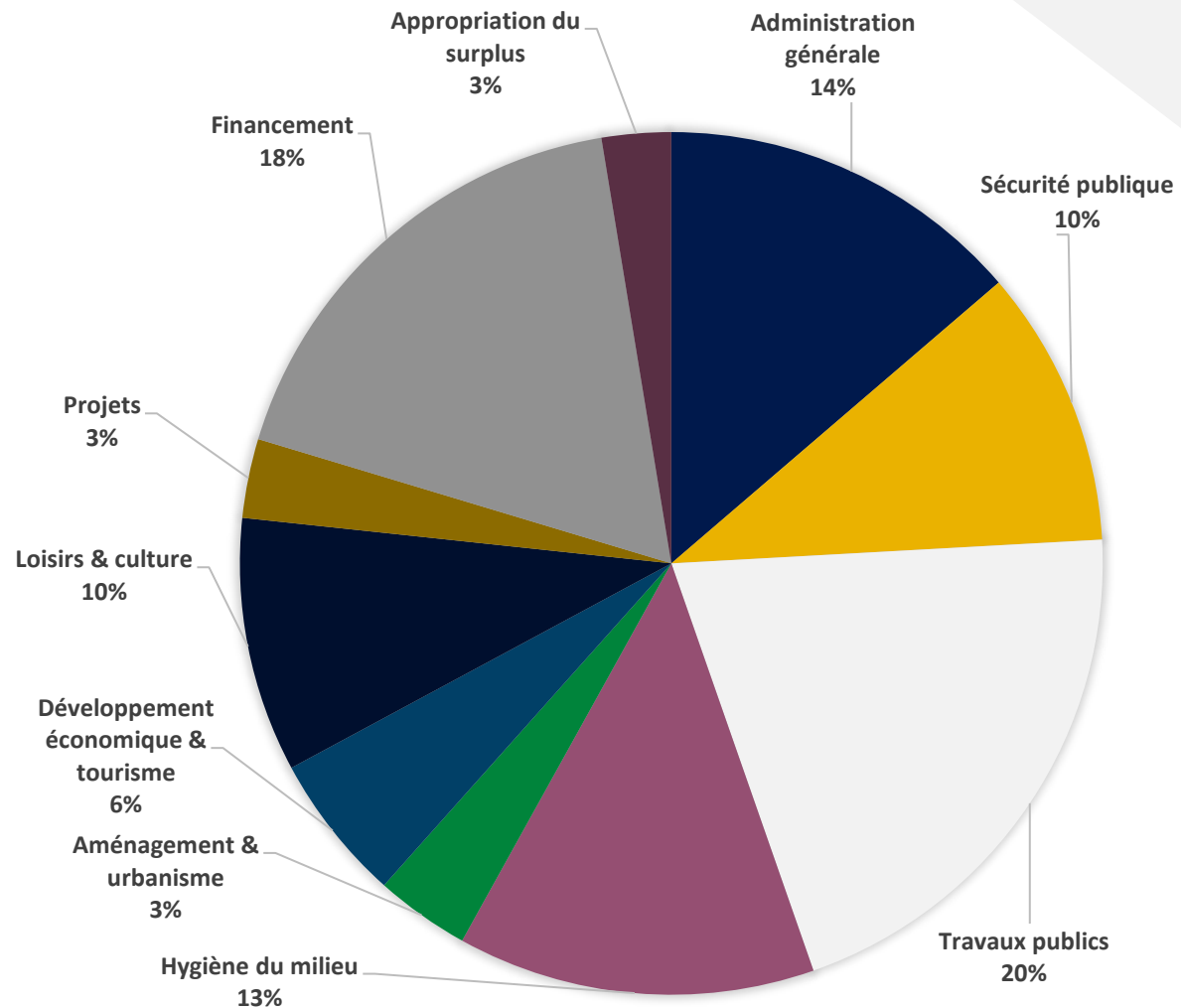
Revenus

	2026
Taxes foncière générale	3 254 996\$
Taxes sur une autre base	1 268 943\$
Transferts	1 088 054\$
Services rendus	366 350\$
Imposition de droits	156 000\$
Gain sur cession d'immobilisation	142 625\$
Autres	84 872\$
TOTAL	6 361 840\$



Dépenses

	2026
Administration générale	872 490\$
Sécurité publique	662 011\$
Travaux publics	1 306 250\$
Hygiène du milieu	852 664\$
Aménagement & urbanisme	225 176\$
Développement économique & tourisme	352 874\$
Loisirs & culture	607 240\$
Projets	188 700\$
Financement	1 129 427\$
Appropriation du surplus	165 008\$
TOTAL	6 361 840\$



Programme triennal d'immobilisations

- Le Programme triennal d'immobilisations ou le PTI, sont un ensemble de projets et de programmes d'investissements que la municipalité prévoit réaliser ou initier au cours des 3 prochaines années;
- Certains projets sont sous réserve d'approbation gouvernementale (programme de subvention), sondage pour les travaux d'infrastructures, etc.
- Ceci est une intention du conseil municipal. **Il ne faut donc pas confondre avec une autorisation de dépenser, ni un engagement ou une garantie de réalisation du projet**, en tout ou en parties;
- Le conseil municipal peut modifier ses intentions selon le contexte. Chaque projet est à approuver le moment venu.

Programme triennal d'immobilisations

PROJETS	2026	2027	2028	Subventions
Infrastructure – Rue Turcotte	900 000\$	-	-	TECQ – 100%
Infrastructure – Chemin du Petit Lac	30 000\$	30 000\$	30 000\$	
Infrastructure – Mise aux normes des systèmes sanitaire et pluvial	200 000\$	80 000\$	50 000\$	à confirmer
Parc Immobilier – Centre sportif et communautaire	35 000\$	35 000\$	-	à confirmer
Parc Immobilier – Rénovation (Tourisme)	225 000\$	200 000\$	150 000\$	MCC – 20%
Parc Immobilier – Édifice multifonctionnel	3 750 000\$	3 750 000\$	200 000\$	MAMH – 56%
Parc Informatique	7 500\$	7 500\$	7500\$	

Programme triennal d'immobilisations

PROJETS	2026	2027	2028	Subventions
Travaux publics – Camion	-	65 000\$	-	
Environnement – Station de lavage des embarcations	75 000\$	75 000\$	75 000\$	à confirmer
Incendie – Pince de désincarcération	-	45 000\$	-	
Incendie – Appareil respiratoire	45 000\$	-	-	
Incendie – Camion Échelle	750 000\$	-	-	
Incendie – Camion citerne	-	450 000\$	-	
Incendie – Camion premiers répondants	-	-	300 000\$	

Rôle d'évaluation foncière

Catégorie d'utilisation	Nombre	Valeur imposable	%
Résidentielle	1210	414 541 100 \$	79,60%
Logement	639	209 433 900 \$	
Chalets, maisons de villégiature	381	168 364 100 \$	
Maisons mobiles, roulottes	52	13 691 600 \$	
Habitations en commun	2	796 000 \$	
Autres immeubles résidentiels	136	22 255 500 \$	
Industries manufacturières	9	5 700 200 \$	1,09%
Transports, communications et services publics	48	816 000 \$	0,16%
Commerciale	13	5 944 100 \$	1,14%
Services	16	3 422 400 \$	0,66%
Culturelle, récréative et de loisirs	3	427 100 \$	0,08%
Production et exploitation de richesses naturelles	225	72 110 700 \$	13,85%
Agriculture	161	64 949 300 \$	
Exploitation forestière	63	6 929 200 \$	
Exploitation minière	1	232 200 \$	
Immeubles non exploités, étendues d'eau	233	17 808 300 \$	3,42%
TOTAL		520 769 900 \$	100%

Saviez-vous que vous pouvez consulter, en tout temps, le rôle d'évaluation en ligne en vous rendant sur le lien suivant :

<https://lambton.ca/eval-fonciere/>

Rôle d'évaluation foncière

Demandes de révisions

Un rôle d'évaluation ou la suite de l'émission d'un permis de rénovation, toute personne qui un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire peut déposer une demande de révision conformément à la loi. Cette demande sera valable pour les trois années d'application du rôle.

D'autre part, l'évaluateur signataire des rôles d'évaluation de la MRC du Granit a l'obligation d'effectuer la vérification et l'analyse de toutes les demandes de révision de l'évaluation foncière qui sont reçues à la MRC suite au dépôt des rôles ou suite à la réception d'un avis de modification.

Les demandes de révision doivent être adressées par écrit à la MRC du Granit.

Le formulaire de demande est disponible sur le site de la MRC : www.mrcgranit.qc.ca dans la section Service aux citoyens.

Coordonnées de la MRC du Granit

5600, rue Frontenac

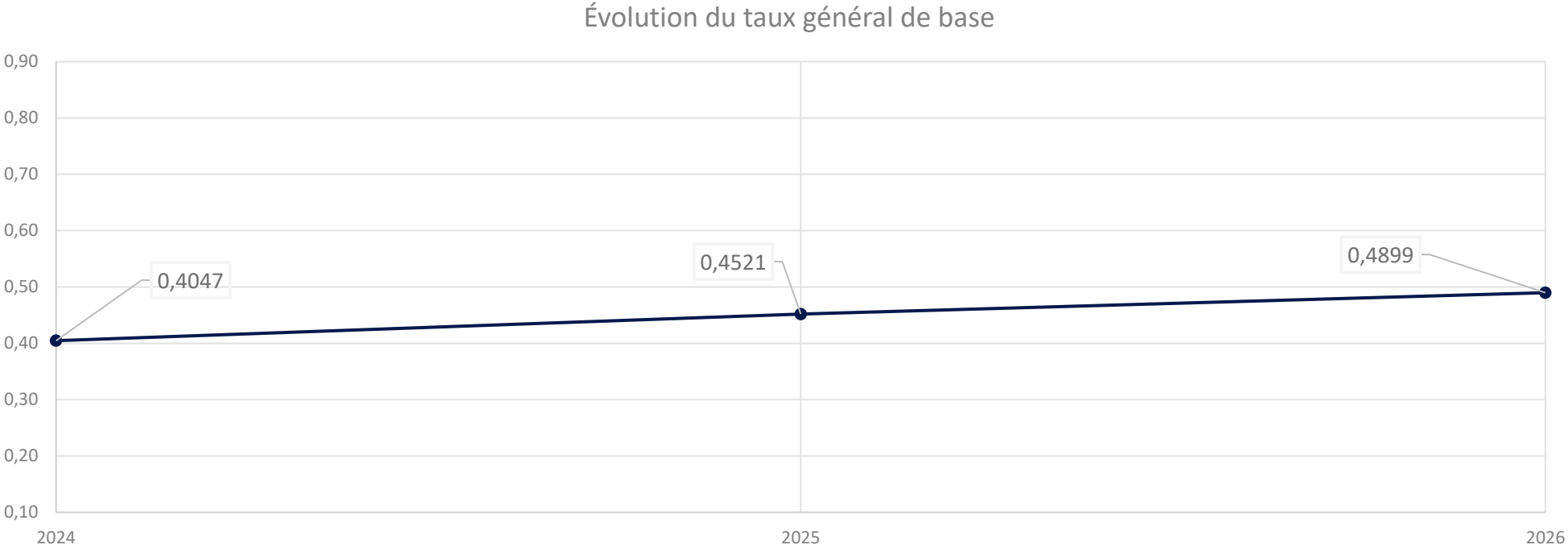
Lac-Mégantic (QC) G6B 1H5

819 583-0181



2024 à 2026

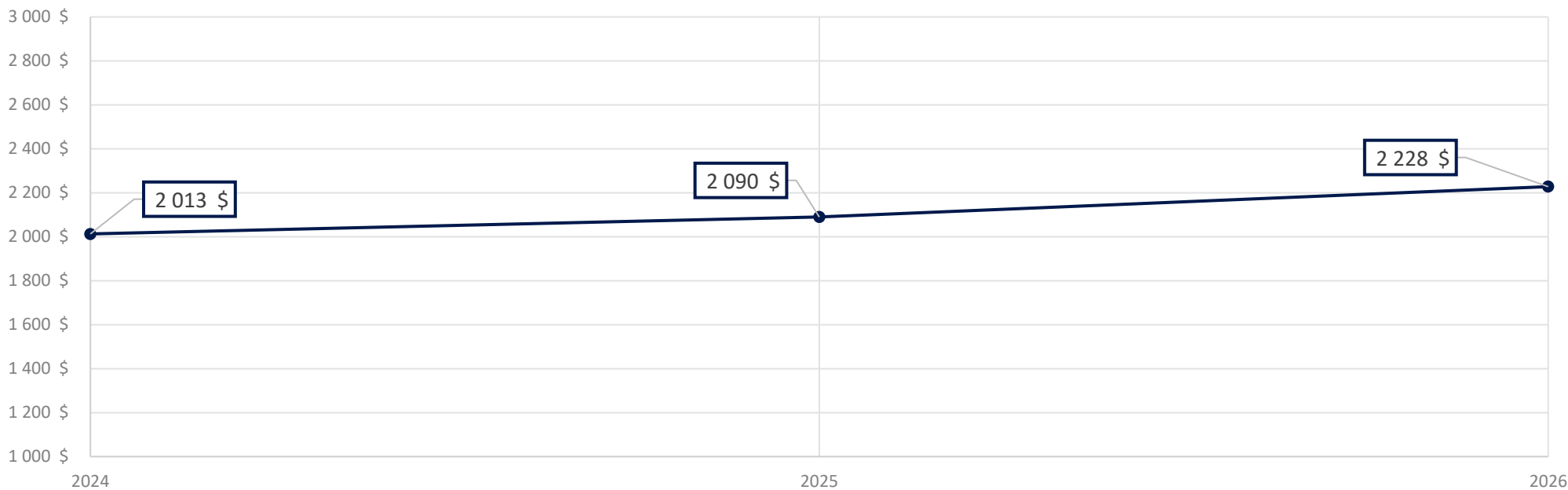
Taux général de base:
Augmentation moyenne annuelle de 0.0428\$ du 100\$ d'évaluation



2024 à 2026

Compte de taxe moyen:
Augmentation moyenne annuelle de 107\$

Évolution du compte de taxe moyen à l'ensemble de la Municipalité





Pour informations



Yves Deslongchamps / directeur général



418 486-7438



dg@lambton.ca



lambton.ca